

# LE MESSAGE SYNDICAL

ORGANE DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS CHRETIENS DE L'UNION REGIONALE DE L'OUEST (C. F. T. C.)

LOIRE-INFERIEURE - MAINE-ET-LOIRE - VENDEE - VIENNE - DEUX-SEVRES



Téléphone 120.71 - NANTES  
Syndicats Chrétiens

ADMINISTRATION ET REDACTION : 6, rue de Bel-Air - NANTES  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENT ANNUEL

Syndiqués : 2 fr. ; de soutien : à partir de 10 fr. ; Etranger : 15 fr.

Compte Chèques-Postaux 208-73 - Nantes  
Union Nantaise Syndicats des Travailleurs Chrétiens  
6, Rue de Bel-Air - NANTES

## Impressions de Congrès

La date à laquelle paraît notre journal ne nous permet pas de donner dans ce numéro le compte-rendu du magnifique Congrès que notre Union Régionale vient de tenir, les 2 et 3 avril, à St-Nazaire.

Nous tenons cependant à exprimer ici combien ce Congrès a été réconfortant pour tous, et tout particulièrement pour nos militants. Jamais nous n'avions vu encore réunis autant de délégués de nos divers syndicats ; jamais nous ne nous étions trouvés entourés de tant de sympathie, notamment dans le clergé ; jamais nous n'avions entendu de sermon allant si directement à nos cœurs et si émouvants ; jamais nous ne nous étions sentis tellement en famille, et animés unanimement d'une telle foi dans notre cause et d'une telle espérance dans le Syndicalisme Chrétien.

Combien cette marque vivante de ce que les deux principaux artisans des résultats qui furent exposés au cours du Congrès fussent retenus par leur état de santé loin d'une assemblée qui avait si bien compris la plénitude de leur dévouement exemplaire, et avait accueilli par une ovation leurs noms vénérés : nous avons nommé Gustave Pressenset et Léon Buerne.

Combien cette marque vivante de gratitude, bien plus que les pauvres lignes que nous écrivions, leur se-

rait allée au cœur, et les aurait dédommagés, en partie du moins, de toute la peine qu'ils se sont donnée depuis si longtemps et se donnent encore pour nos syndicats chrétiens.

Nos remerciements, bien simplement, et bien cordialement, vont à tous les organisateurs de notre Congrès, ainsi qu'à tous ceux qui, y ont participé. Nous ne voulons pas citer de noms, la liste serait trop longue, et nous craignons de faire encore des omissions. Qu'il nous soit permis cependant de dire un merci tout particulier à notre cher ami Pères, qui, laissant un enfant malade chez lui, a voulu, bien que grippé lui-même et brûlant de fièvre, tenir jusqu'au bout la promesse qu'il nous avait faite ; et aussi à M. le Chanoine Ménard, le si dévoué et tant aimé directeur des œuvres du diocèse, qui depuis la naissance de nos syndicats, ne cesse de nous prodiguer ses paternels encouragements et de répondre avec la plus grande bienveillance à chacune de nos invitations. Merci de tout cœur, à tous et à toutes.

Et à l'année prochaine, pour notre X<sup>e</sup> Congrès, qui marquera en même temps le X<sup>e</sup> Anniversaire de la fondation de notre Union Régionale actuelle.

Haut les cœurs ! En avant !  
A. B.

## Que faire pour les vieux travailleurs ?

Toutes les catégories d'individus qui composent la société sont intéressantes ; cependant, celle des vieux travailleurs doit spécialement attirer l'attention des pouvoirs publics et de nos citoyens de toute classe.

Qui ne connaît dans son entourage des hommes âgés, hier encore ouvriers, employés de commerce, comptables, domestiques, qui, arrivés au seuil de la vieillesse, sentent leurs forces physiques fléchir et se voient forcément remerciés par leurs employeurs ?

Evidemment, quand la loi sur les assurances sociales aura une vingtaine d'années d'existence, on ne rencontrera plus ces épreuves humaines jetées aujourd'hui sur le pavé sans aucune garantie matérielle pour le pain des vieux jours.

En attendant, quel de plus triste que la situation alarmante de ces vieux travailleurs, dont les cheveux blancs sont les témoins des efforts accomplis, des labeurs accumulés, des souffrances supportées, des restrictions endurées ?

Il y a quarante ans, ils étaient entrés pleins de santé et de jeunesse dans un atelier, une maison de commerce, un bureau quelconque et aujourd'hui ils en sortent ridés, chauves, parcheminés, volés, méconnaissables pour ceux qui les ont vus jadis et les rencontrent à nouveau en ce moment.

Is ont tout donné : leur intelligence, leurs muscles, leur santé, leur vie en quelque sorte, pour la prospérité de la maison qui les occupait. Et maintenant ils doivent partir...

La plupart n'ont pas pu amasser le moindre pécule. Les salaires d'avant-guerre étaient peu élevés, et la valeur actuelle de l'argent minimise les maigres économies d'aujourd'hui. Et puis, les maladies, les charges de famille, les pertes d'argent, les opérations chirurgicales, ont aisément dévoré les maigres réserves péniblement accumulées sous leur main.

Aujourd'hui, c'est la détresse qui apparaît comme un lugubre lever de rideau, avec ses incertitudes, ses restrictions, ses aiséspérances.

Que de pauvres bonnes n'ont pas deux francs « de rente » par jour lorsqu'elles ont payé leur loyer et leurs impôts !

Il en est dont les maîtres ont prévu la vieillesse. Mais il en existe beaucoup d'autres qui ont été à peu près oubliés. Une de celles-là, que je rencontrai récemment, avait servi quarante-sept ans dans la même famille, et à la mort de ses patrons, elle avait reçu 1.000 francs pour finir ses jours.

Et ces situations pénibles se rencontrent dans toutes les professions de la classe ouvrière.

Rien n'est navrant comme de voir des vieillards chercher une place à un âge où ils auraient normalement le droit à un légitime repos.

On croirait que l'homme est un

condamné aux travaux forcés à perpétuité.

La société, qui a bénéficié du travail de ces agents de production, a le devoir de ne point les laisser tomber.

On objectera peut-être que ce devoir incombe directement aux enfants.

Ce n'est pas forcément exact. D'abord, les enfants ne sont pas toujours là. De plus, les enfants en question, s'ils existent, sont peut-être eux-mêmes aux prises avec les difficultés de la vie et n'ont à leur disposition qu'un modeste budget obéré de charges lourdes et multiples.

Ce n'est pas précisément avec le sourire que « le vieux » sera recueilli dans un foyer où il fait figure d'indésirable. Et je ne fais pas allusion au diction psychologique : « Les jeunes avec les jeunes et les vieux avec les vieux ».

Même lorsque le sentiment de pitié filiale est resté vivace, ce qui, entre parenthèses, est plutôt rare, le vieillard constitue souvent une charge trop lourde, et partant une cause de malaise dans un jeune foyer.

Le paganisme, lui, avait imaginé une solution très simple, mais combien déshonorante pour l'humanité.

L'austère Caton — vous parlez d'une austérité — disait : Il faut savoir se débarrasser des vieilles charmes, des vieux bœufs, des vieux esclaves ».

Fort heureusement, le catholicisme a réhabilité l'être humain à tous les degrés de l'échelle sociale ; pratiquement, il a multiplié les asiles de vieillards pour tous ces travailleurs âgés qui cherchaient une bouée de sauvetage pour achever la traversée de leur existence.

Mais, en ce moment, avec les surprises de l'avilissement du franc qui a perdu théoriquement les quatre cinquièmes de sa valeur, en réalité les sept huitièmes de sa puissance d'achat, le nombre de ces citoyens âgés et sans ressources, a considérablement augmenté, et les établissements de bienfaisance deviennent insuffisants.

Sans vouloir imiter l'Allemagne, qui se ruine volontairement par des dépenses exagérées pour les œuvres de bienfaisance, dont le montant s'élève à 45 milliards par an, l'Etat a le devoir de venir en aide à ceux qui, trahis par les forces physiques, sont incapables de continuer leur labeur normal.

M. l'abbé Desgranges, avec plusieurs de ses collègues, a déposé un projet de loi pour octroyer une subvention annuelle à cette catégorie de citoyens.

D'autres députés, MM. d'Aramon et Boucheron viennent d'élaborer un règlement qui imposerait aux

## Elections Prud'homales

Il sera procédé, du 1<sup>er</sup> au 20 avril, dans toutes les communes de notre Union régionale pourvues de conseils de prud'hommes, à la révision des listes des électeurs et électrices.

Nous invitons donc instamment nos syndiqués, hommes et femmes, à se présenter eux-mêmes, et à emmener avec eux leurs camarades de travail, de toute urgence, au bureau des élections de leur mairie pour vérifier leur inscription sur les listes électorales, ou la demander, dans la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Toute demande d'inscription devra être accompagnée de pièces justificatives par exemple, en ce qui concerne les femmes, d'un certificat délivré gratuitement par le Commissaire de Police du canton qu'elles habitent constatant qu'elles sont françaises et qu'elles réunissent les conditions d'âge et d'exercice de la profession requises par la loi.

Les bureaux des élections sont ouverts tous les jours, sauf dimanches et fêtes, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 30.

La lutte sera chaude, en novembre, non seulement pour gagner de nouveaux sièges, mais pour conserver ceux que nous détenons.

Que pas d'entre nous ne s'abstienne d'aller faire un tour à la mairie.

OU  
PASSER NOS VACANCES ?  
A LA « MI-COTIERE »  
par OUDON (L.-I.)

commerçants et aux industriels l'obligation de réserver quelques emplois aux vieux ouvriers français.

Je ne sais si ces judicieuses et humanitaires tentatives aboutiront.

En attendant, je connais pas mal de patrons qui se font un devoir de conserver — toutefois pour un salaire diminué — des anciens employés, auxquels ils confient un travail moins pénible.

Il faut les féliciter de cet effort généreux.

Il y a là un devoir social d'extrême urgence pour notre époque. Ceux qui viendront après nous n'auront plus à remédier à des cas de ce genre, du fait des garanties offertes par les assurances sociales. Aujourd'hui, une nation comme la France manquerait à tous ses devoirs de stricte humanité et de simple gratitude vis-à-vis de ces vieux travailleurs si elle ne venait ensevelir le crépuscule de leur existence par un rayon de modeste sécurité matérielle.

F. KIR.

(La Croix).

## L'Eglise charitable ?

### Quel mensonge !

Nous trouvons, dans Le Travailleur de l'Ouest du 12 mars dernier, le pauvre charabia suivant, que nous nous excusons de reproduire ici. Mais nous préférons cependant saluer un peu notre papier pour éviter que certaines âmes soient salies plus longtemps, ou que de nouvelles puissent l'être à leur tour. **CAR DE LA PART D'UN CATHOLIQUE C'EST SE SALIR SOI-MEME, ET C'EST AUSSI SALIR LES AUTRES QUE D'APPARTENIR A DES ORGANISATIONS DONT LES CHEFS TIENNENT DE PAREILS PROPRES.**

Sous le titre LA SOLIDARITE DES ORGANISATIONS SYNDICALES CONFEDEREES, nous li-

sons : « ...On a parlé de l'Eglise et de ses bienfaits. Une légende de « vot a fait croire à sa charité. « Quel mensonge !

« L'Eglise, en effet, de par le prestige qu'elle a eu et l'autorité morale qu'elle détient, malheureusement encore, aurait pu faire de grandes choses et soutenir ardemment les faibles contre les « forts.

« Son rôle a été tout autre, résolument elle s'est rangée du côté du fort et de son indispensable soutien : l'armée.

« Non pas que, par moments, l'Eglise, par l'intermédiaire de ses bigots, ne pénètre pas dans les familles que l'attention a signalées à l'opinion publique ; si, elle fait cela, et sur son passage elle y laisse une miette des sommes qu'elle a recueillies, gardant pour elle le gros de celles-ci. Qui ignore cela ?

« ...Ils (nos militants) continuent leur route jusqu'au jour où le sommet des Bourses du Travail fera paraître bien petit tous les clochers du monde... »

Que vous en semble, ami lecteur ? M'attarderais-je à réfuter des alléguations si foncièrement malhonnêtes et si grossièrement et si sciemment mensongères ?

Ce serait vous faire injure. Mais, dira-t-on peut-être, le Travailleur de l'Ouest n'est pas le journal de la C. G. T., ce n'est que le journal du parti socialiste, et nous sommes fixés depuis longtemps sur l'anticléricalisme de celui-ci.

Que l'on se détrompe : le Travailleur de l'Ouest est « socialiste, syndicaliste et coopératif » et ces lignes sont précisément extraites de sa PAGE SYNDICALE.

Et tous les syndiqués lisent cela ! Alors, la neutralité de la C. G. T. ?

Je vous pose la question : A vous, Travailleurs catholiques syndiqués à la C. G. T.

Et à vous, les autres catholiques qui regardez la C. G. T. sans méfiance, qui considérez les Syndicats chrétiens avec commiseration, ou qui non seulement leur refusez votre appui, mais parfois même les combattez.

Et je vous laisse le soin de conclure. Et de vous comporter en conséquence.

A. BEILLEVAIRE.

## L'Action Sociale par le Théâtre

### N.-D. de la Mouise

Voici une pièce unique en son genre, qui mérite une spéciale attention, qui marquera peut-être une date, et dont l'histoire est déjà touchante et pittoresque par elle-même.

Une jeune fille appartenant au monde du théâtre, et que selon ses propres paroles, « le bon Dieu n'avait jamais intéressée », lut un jour « Le Christ dans la Banlieue », du P. Lhande, et fut aussitôt conquise par le rude apostolat des « défricheurs » de la zone. Elle résolut d'y aider, par ses moyens à elle.

En une petite scène de revue, dans un patronage de Seine-et-Oise, elle campa le type de Bibi-mal-loti, le jeune chiffonnier, poussé au hasard, ignorant tout de la religion et de la morale, et dont un Prêtre vaillant et joyeux a décaissé l'âme. C'était un essai, il réussit.

Et l'auteur, qui avait incarné elle-même son bonhomme fut encouragé à composer ce qu'elle rêvait. Pas une pièce ordinaire, pas une « bondeuserie » aux tirades soporifiques ; de la gaieté, du réalisme, de l'argot, des traits vécus, du « populo » servi tout chaud. Une grande fresque aux tons vifs, toute grouillante de monde. De l'action, mais pas une petite intrigue individuelle et maigrichonne, ramenant tout à la question de savoir si Octave va épouser Ernestine.

L'intrigue, c'est le lent relèvement de tout un peuple. Au premier tableau, les chiffonniers font le triage, et c'est un dialogue d'une verve incomparable, montrant avec une crudité résolue le paganisme de cette société en marge, où passent ivrognes et souteneurs, l'œil pourtant l'esprit faubourien met une gaieté qui entraîne. Le prêtre paraît, reçu par des injures et des cailloux.

Au second acte, il s'accroche au terrain, il se fait sa place, à force de bonne humeur et de services rendus, encore que les obstacles abondent. Si une ou deux de ses ouailles favorisent son action, l'ignorance des autres, les passions, la politique, le scepticisme, la combattent. Enfin la mort d'un vieux mendiant lui fournit sa première victoire, l'occasion de sauver par bien des luttes, une âme et d'ébranler l'hostilité de quelques autres. Finalement, Bibi, que la souffrance d'un amour sans issue a orienté vers Dieu, fait sa première communion, et au milieu de la zone étonnée paie, un flot de christianisme se forme, d'où partiront en tous sens les conquérants.

L'écueil, c'était le sermon. Il est évité, à force de gaieté, de réalisme, d'adresse et de vérité dans la peinture de ces milieux originaux. Il y a bien l'une ou l'autre discussion, mais qui tiennent au sujet même, et restent dramatiques parce que ce sont des conflits d'hommes, et non de simples chocs d'arguments. La preuve que la pièce est réussie, humaine, touchante et captivante, c'est qu'aux représentations données en des théâtres de Paris (Bouffes-Parisiens, en mars ; Théâtre des Champs-Élysées, peu après), ouvrières et pompiers, spectateurs pourtant blasés, furent conquis, et émus jusqu'aux larmes.

Là où on pourra monter cette pièce, son influence sera considérable et l'effet excellent.

(Revue des Lectures).

## Nos Cardinaux et le Syndicalisme Chrétien

### Lettre de S. Em. le Cardinal MAURIN aux patrons et travailleurs Catholiques de son Diocèse.

Là où il semble qu'un trop grand nombre de patrons, même catholiques, s'écartent des enseignements pontificaux, c'est lorsqu'ils ne veulent traiter qu'avec des ouvriers isolés. L'association est un droit fondé sur la nature. Elle répond à un besoin. « L'expérience quotidienne que fait l'homme de l'exiguïté de ses forces, a dit Léon XIII, l'engage et le pousse à s'adjoindre une coopération étrangère. C'est dans les saintes Lettres qu'on lit cette maxime : « Il vaut mieux que deux soient ensemble que d'être seul, car ils tirent avantage de leur société. Si l'un tombe, l'autre le soutient. Malheur à l'homme seul, car, lorsqu'il sera tombé, il n'aura personne pour le relever » ; et cette autre : « Le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte. » De cette propension naturelle, comme d'un germe, ajoute le Pape, naît la Société civile d'abord, puis, au sein même de celle-ci, d'autres sociétés qui, pour être restreintes et imparfaites, n'en sont pas moins des sociétés véritables. » Les ouvriers, dit ailleurs le même Pontife, ont le droit de s'unir en des associations pour le bien de leurs intérêts. » (Encycl. Longinqua Oceani. Ed. Bonne Presse, t. IV, p. 175.) Pie X n'a pas tenu un autre langage. « Quelles institutions faudra-t-il surtout promouvoir au sein de l'Institution ? a-t-il écrit aux directeurs de l'Union économique italienne. Votre industrieuse charité en décidera. Celles qu'on désigne sous le nom de syndicats nous apparaissent de la plus grande opportunité. » Benoît XV, répondant le 3 mars 1919, à une adresse de l'Union populaire italienne, a déclaré que l'Encyclique Rerum Novarum conservait aujourd'hui encore la même force que par le passé, car « aujourd'hui encore, elle est l'expression du dévouement maternel et de la prévoyante sollicitude de l'Eglise à l'égard des ouvriers » ; puis, parlant des Unions professionnelles ou des syndicats chrétiens, il annonce que « le Pape est de tout cœur avec les chefs et les membres de ces organisations ». (Voir abbé Guerry : Les Syndicats, livres féminins de l'Isère, p. 37.) Notre Saint-Père le Pape Pie XI ne s'écarte en rien de la voie que ses prédécesseurs ont tracée. Par la plume du Cardinal-Secrétaire d'Etat, il loue « les associations d'ouvriers où l'on met en pratique les principes de l'Evangile, tels que l'Eglise les a toujours appliqués à la solution des questions sociales, notamment dans l'immortelle Encyclique Rerum Novarum du grand Pontife Léon XIII, celles où l'on donne des gages d'une entière adhésion à la doctrine et à la moralité de l'Eglise et d'une filiale soumission aux chefs hiérarchiques que Dieu a posés pour la régir ». (Cf. Doc. cath. 23 décembre 1922 et 20 janvier 1923).

L.-J. cardinal MAURIN, archevêque de Lyon.

### Déclaration de S. E. le Card. LIÉNART à la « Vie Catholique »

Le syndicalisme chrétien mérite, à juste titre, que la Vie Catholique lui réserve un de ses numéros spéciaux, car il répond au vœu, tant de fois exprimé par le Saint-Siège, de voir la vie professionnelle s'organiser selon les principes de la morale chrétienne.

Il est organisateur lorsqu'il invite les ouvriers à s'associer pour la défense de leurs légitimes intérêts contre ce que la récente Encyclique Quadragesimo Anno appelle les abus du capitalisme, redoutables surtout si l'ouvrier demeure isolé.

Il est organisateur lorsque, repudiant la lutte des classes et le dessein de détruire le capitalisme lui-même, il s'efforce d'établir une collaboration loyale entre les divers éléments de la profession : le capital, l'intelligence et le travail.

Il est organisateur lorsque, sur le terrain strictement professionnel, il s'efforce de concilier les légitimes intérêts de l'ouvrier avec la prospérité de la profession elle-même.

Il est organisateur lorsque, dans ses initiatives d'ordre économique, il essaie d'améliorer, par des assurances auxqueltes l'ouvrier collabore, la vie ouvrière exposée à tant de risques divers.

Il est organisateur lorsque — seul parmi les syndicats ouvriers — il fait une large place à tout ce qui intéresse la vie familiale si souvent victime des réalités économiques et cependant cellule vivante de la société.

Et il n'est ainsi organisateur que parce qu'il est chrétien.

S'il réunit les ouvriers en dehors des autres groupements existants, ce n'est point par je ne sais quel souci de concurrence et de surenchère, c'est parce qu'il fait profession de chercher, dans la morale chrétienne et dans les enseignements de l'Eglise, sa règle de conduite, tandis que d'autres la demandent à Karl Marx ou à Lénine.

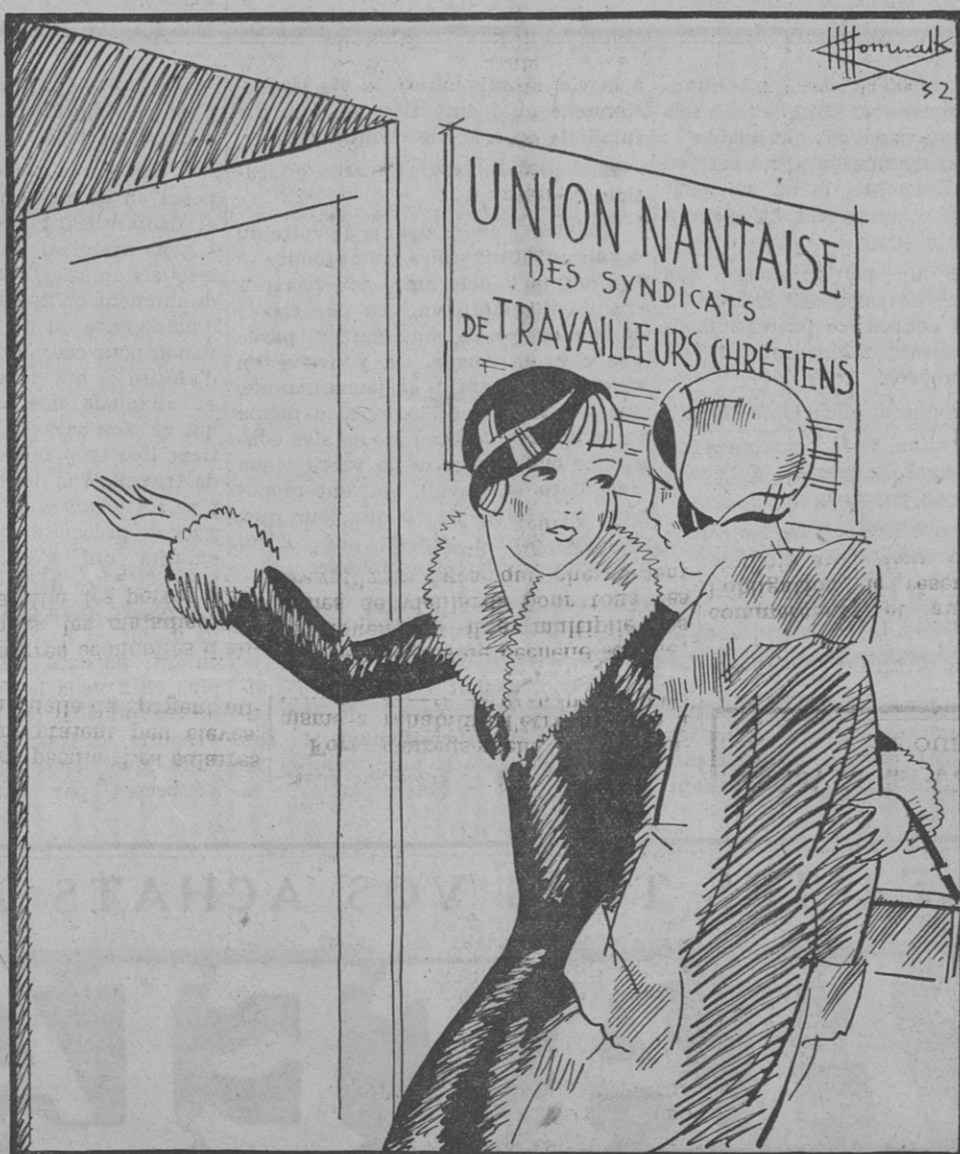
La vérité est une. Seule, elle enseigne au monde la loi de justice et de charité ; seule, elle peut construire. L'erreur est multiple et ses conséquences sont funestes. Elle prépare, à ceux qui lui ont fait confiance, des déceptions, et, au monde, des catastrophes.

Laissons à d'autres l'erreur de confondre le syndicalisme chrétien avec la révolution, il s'en distingue absolument.

Puissent, au contraire, les catholiques comprendre la beauté du syndicalisme chrétien et son opportunité ; qu'ils lui tendent la main pour construire avec lui l'ordre social chrétien.

Achille cardinal LIÉNART, Evêque de Lille.

« C'est dans la mesure où la haute dignité du travail sera reconnue, où la personnalité du travailleur sera respectée, où ses justes droits seront sauvegardés que le monde connaîtra les bienfaits de la paix sociale. » ZIRNHELD.



Venez avec moi. Soyez des nôtres, et le sourire vous reviendra

LA PREMIERE MAISON

GEORGES GANUCHAUD & FILS

LES PLUS GRANDS ASSORTIMENTS - LES MEILLEURES QUALITES

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix, NANTES

Succursale : 5, rue Crébillon - Tél. 144.31

bouche d'un représentant des travailleurs...

Tu vois, travailleur, pour toi, la consigne c'est de ne pas avoir d'enfants...

De contradiction en contradiction... C'est pourquoi, au risque d'être en contradiction avec lui-même...

Sans vouloir chercher à savoir ce que penserait de cette combinaison les célibataires et les ouvriers...

Qui oserait soutenir cette thèse, que la maternité est un risque! Ensuite, si les A. F. sont à la charge de la collectivité...

Conclusion Nous aussi, nous concluons en disant que ce n'est pas parce qu'un moyen est imparfait qu'il faut le rejeter...

Académie d'Education et d'Entraide Sociales

CONCOURS 1932

L'Académie constitue un prix de quatre mille francs pour chacun des concours suivants:

Les Jardins d'Enfants: méthodes d'éducation.

Préservation de la tuberculose et vie familiale.

Comment envisager aujourd'hui le retour de la mère au foyer?

Les mémoires devront parvenir au Secrétariat avant le 12 Octobre 1932.

N.B. - Pour toute communication ou demande concernant le concours, écrire avec timbre-réponse au Chef du Secrétariat de l'Académie, 31, rue de Bellechasse, Paris (7<sup>e</sup>).

PLANS DE SUJETS DE CONCOURS

Dès 1923, le Congrès annuel de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens...

« Depuis lors, chaque année, la C.F.T.C. reprendait ces différents sujets en les précisant... »

« Les conclusions adoptées furent transmises à un groupe de parlementaires amis... »

« Sans doute, les termes de la loi ne sont plus exactement ceux de la proposition des syndicats chrétiens... »

« Et un peu plus loin, Gaston Tessier concluait: « Sans doute, les termes de la loi ne sont plus exactement ceux de la proposition des syndicats chrétiens... »

« Et toi, travailleur, sois impartial; vois de quel côté se trouvent les vrais défenseurs... »

Aide-les, soutiens-les, par tous les moyens en ton pouvoir... P. FROMY.

I. Les Jardins d'Enfants: méthodes d'éducation

Le milieu matériel et moral.

L'éducation sensorielle.

Le jeu. L'imitation.

Le sens affectif et le sentiment religieux.

La discipline.

Les résultats.

N.B. - Présenter le travail sous forme d'un Manuel à l'usage des Jardinières d'Enfants.

II. Préservation de la tuberculose et vie familiale

La notion de la contagion de la tuberculose, surtout chez les très jeunes enfants...

La séparation et ses conséquences aux divers âges...

Le rôle de l'assistance sociale bien organisée...

Le retour de la tuberculose guéri et l'organisation de son foyer.

La question des conséquences du travail des mères sur la vie familiale...

La loi sur les Allocations Familiales, votée le 21 Janvier 1932...

L'enseignement Technique a continué d'être en honneur...

Le Centre National des Voyageurs et Représentants a continué d'assurer la liaison entre les Groupements de cette catégorie...

La Fédération Internationale des Syndicats Chrétiens d'Employés...

Un banquet très cordial sépara les séances de travail.

La seconde débute par un rapport d'Entraide Sociales...

« L'Académie n'admet au concours que des mémoires écrits en français et parvenus franco de port au Secrétariat... »

« Les manuscrits, toujours entièrement inédits, doivent être très lisiblement écrits... »

« Chaque manuscrit portera une épigraphe ou devise répétée sur un pli cacheté joint à l'ouvrage... »

« Les manuscrits déposés ne sont pas rendus aux auteurs... »

« Les prix sont décernés au cours de la séance solennelle annuelle... »

« La personne ayant obtenu un prix est autorisée à prendre le titre de « Lauréat de l'Académie d'Education... »

« L'Académie se réserve le droit de ne pas distribuer de prix... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

Congrès National de la Fédération Française des Syndicats Chrétiens d'Employés

Les travaux du Congrès sont dirigés par M. Alfred Despont, Président de la Fédération...

L'activité déployée depuis le précédent Congrès est retracée dans le rapport moral présenté par M. Marcel Poimboeuf...

La Fédération a fourni les éléments nécessaires pour une proposition de loi de M. Henri Meck...

L'enseignement Technique a continué d'être en honneur...

Le Centre National des Voyageurs et Représentants a continué d'assurer la liaison entre les Groupements de cette catégorie...

La Fédération Internationale des Syndicats Chrétiens d'Employés...

Un banquet très cordial sépara les séances de travail.

La seconde débute par un rapport d'Entraide Sociales...

« L'Académie n'admet au concours que des mémoires écrits en français et parvenus franco de port au Secrétariat... »

« Les manuscrits, toujours entièrement inédits, doivent être très lisiblement écrits... »

« Chaque manuscrit portera une épigraphe ou devise répétée sur un pli cacheté joint à l'ouvrage... »

« Les manuscrits déposés ne sont pas rendus aux auteurs... »

« Les prix sont décernés au cours de la séance solennelle annuelle... »

« La personne ayant obtenu un prix est autorisée à prendre le titre de « Lauréat de l'Académie d'Education... »

« L'Académie se réserve le droit de ne pas distribuer de prix... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

« L'Académie se réserve également le droit d'imprimer à ses frais tout ou partie des mémoires couronnés... »

La Journée Sociale d'Angers

14 FEVRIER 1932

Une journée, qui fut une véritable journée d'études et de propagande en faveur de l'Action Sociale Catholique...

« Famille, Profession, Cité », telle est sa devise, celle même qui rend si populaire en France l'Association Catholique de Jeunesse Française...

La présence de M. Souriac, avocat à la Cour de Cassation, qui séjournait le matin, rue du Volier, la séance d'études, donnait à la journée son véritable caractère.

La séance d'études comportait deux rapports; le premier fut donné en l'absence de M. Poisson...

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

« Le chômage que nous subissons à l'heure actuelle est un chômage cyclique, dû peut-être à une production intensifiée... »

OPTIQUE de PARIS 1<sup>re</sup> PHARMACIE de PARIS 104, rue de la Paix, NANTES

M. MERLET

« La parole fut donnée à M. Merlet, président du syndicat des employés chrétiens... »

« Les apôtres des industriels seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers; les apôtres des ouvriers seront des ouvriers... »

L'éducation de la Conscience professionnelle

RAPPORT DE EUGENE MERLET (Suite)

3<sup>e</sup> Méconnaissance du devoir d'état. Travailler par devoir, accomplir son devoir en travaillant...

4<sup>e</sup> Entraînement du milieu. Convaincre avec soi, Mesdames et Messieurs, qu'il est difficile d'y résister...

5<sup>e</sup> La loi du moindre effort. L'homme est essentiellement paresseux, c'est un fait...

6<sup>e</sup> L'ignorance absolue de tous les grands problèmes du travail. Qui a jamais parlé aux enfants et aux jeunes travailleurs...

7<sup>e</sup> Enfin dernière cause: le manque de compétence. Combien de fois cette phrase souvent entendue: « C'est bien comme ça... »

En quoi consistait cette éducation? Elle doit d'abord donner le culte du devoir...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...

Elle doit d'abord donner le culte du devoir. Il faut faire comprendre à l'enfant qu'il doit agir, non pas par crainte du châtiement...



**A LA VILLE DE REIMS**  
Maison de Confiance  
**PATRON**  
Opticien spécialiste  
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)  
NANTES

Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes

10 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

**COUVERTURE - ZINGUERIE**  
**PLOMBERIE**  
Maison RENAUD  
76, rue St-Clement - NANTES

**Chauffage central**  
**Appareils Sanitaires**  
Fournisseur de la Maison Familiale

**PEINTURE - VITRERIE**  
TRAVAIL A FAÇON  
**A. MIRANDE**  
35, boulevard Gabriel-Lauriol  
NANTES

**PAPIERS PEINTS - DECORATION**  
**LETTRES - BOIS ET MARBRE**  
Travail très soigné - Prix modérés  
Conditions spéciales aux Membres des Syndicats Chrétiens

**Entreprise Générale de Menuiserie**  
Ancienne Maison JAHIER  
**COURRAUD et C<sup>ie</sup>, S<sup>nc</sup>**  
29, rue de Savenay - NANTES

Façonnage mécanique, moulures en tous genres. Fabrication de meubles. Conditions spéciales aux Syndicats

**ORNEMENTS D'EGLISE**  
Spécialité de Linge de Messe  
Broderies Or et Soie sur tous Tissus  
Aubes Dessins - Prix modérés

**M<sup>me</sup> D. GUIHEUX**  
26 bis, rue du Moulin - NANTES

Conditions spéciales aux Familles des Syndicats

**COUVERTURE - PLOMBERIE**  
**ZINGUERIE**  
Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet

**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaures - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378

Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT**  
**FAVREAU & PAVAGEAU**  
TÉLÉPHONE 130.53  
4, Place du Martray - NANTES

**CLINIQUE DENTAIRE**  
2, PLACE DU COMMERCE - NANTES

CONSULTATIONS GRATUITES 8 h. à 11 h. tous les matins. 6 h. à 9 h. du soir, Mardi et Vendredi.

EXTRACTIONS insensibilisées 10 fr. APPAREIL vulcanite 30 fr.  
EXTRACTIONS non-insensibilisées 5 fr. DENTS OR 100 fr.

RÉPARATIONS A PARTIR DE 20 FRANCS  
Prix spéciaux pour appareils sans palais  
Facilités de paiements - On soigne les Assurés Sociaux

**ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES**  
**L. CHATELLIER, Père & Fils**  
7, rue Paré - NANTES  
Téléphone : 125.13

Conditions spéciales aux Familles des Syndicats qui font construire une habitation familiale.

**COMPAGNIE NANTAISE DE NAVIGATION A VAPEUR**  
**Service des Messageries de l'Ouest**  
Tél. 139.28 - 140.14 - 147.49

Service de voyageurs et marchandises sur la Loire  
les côtes du Morbihan et de la Vendée  
Excursions sur Mer pendant la saison d'été

Etes-vous satisfaits ?  
Continuez à prendre de bonnes tasses de  
**CHOCOLAT L. REVAULT**  
ou de  
**CACAO L. REVAULT**  
Goûtez le Modana (Chocolat à croquer)

Dépôt à Nantes : **A. POUDAT & C<sup>ie</sup>**  
4, rue Mercœur - Tél. 146.90

**LA CAPITALISATION**  
Entreprise régie par la loi du 19 décembre 1907

**BONS D'EPARGNE**  
Versements et Tirages mensuels

**B. FRANÇOIS**  
14, rue J.-J. Rousseau, NANTES  
Téléphone 127.78

**ELECTRICITE**  
**LUMIERE FORCE SONNERIES**  
TELEPHONES T. S. F.

**A. TOUVERON**  
15, rue Jean-Jaures - NANTES  
Téléphone 125.90

Prix avantageux et Remise aux Syndicats  
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

**GRAVURE SUR METAUX**  
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle  
Maison fondée en 1895

**Jean TERRIEN**  
Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'Etat  
10, rue Cacault - NANTES

Timbres en caoutchouc et cuivre - Dateurs - Folioleurs - Timbres élastiques - Pochoirs - Plaques et lettres en email - Gravure chimique  
Fournitures générales : encres, tampons, etc., etc.

**RIPOCHE & C<sup>ie</sup>**  
2, rue Pierre-Landais - NANTES  
Téléphone 113.33

Transports Automobiles, Camionnage  
Voitures pour Excursions  
Mariages - Sociétés  
Camions Autos Déménagements  
Camionnettes pour Livraisons

**SYNDICATS FEMININS**  
VISITE DE M<sup>lle</sup> GRAFF

Le 7 mars, les Syndicats de Saumur recevaient M<sup>lle</sup> Graff.

Grâce au concours de la Ligue Patriotique des Françaises, qui avait bien voulu distribuer des invitations à ses ligues qui travaillent, c'est devant un auditoire intéressant et intéressé que la dévouée Secrétaire Générale des Syndicats de l'Abbaye expone, avec sa clarté et sa compétence coutumière, les nombreux rouages des Syndicats Féminins, leur influence dans la diversité, commissions du travail, les nécessités d'organiser la profession et les avantages que trouve chaque travailleuse à s'affilier à un Syndicat.

M<sup>lle</sup> Graff, en terminant, nous conte, de façon charmante, quelques scènes touchantes, dont elle avait été témoin au pèlerinage de la France du Travail à Rome, en 1931, elle nous redit toute la bienveillance de Sa Sainteté Pie XI pour les travailleuses et particulièrement pour nos organisations.

Nul doute que cette conférence décide les hésitantes et confirme celles qui n'étaient pas encore suffisamment éclairées.

La veille, M<sup>lle</sup> Graff avait réuni les institutrices de l'enseignement privé.

Le Gérant : FOULON Paul.  
Imp. du « Courrier de St-Nazaire »

**NOUVELLES MAISONS DE NANTES ACCORDANT UNE REMISE AUX SYNDIQUES A AJOUTER AUX PRECEDENTES LISTES ET A CELLE DONNEE EN DECEMBRE 1931**

Au Bas des Marches du Bon Pasteur, Mercerie, 17, rue des Vieilles-Douves	5 %
Allopoau, au Printemps Nantais : toutes confections, hommes, dames, enfants, rue Petite-Besse	10 %
A la Maison du Livre et du Style, 11, rue de la Marne	5 %
Au Petit-Pouce, chaussures, 4, rue de la Paix (sauf sur articles réclame)	10 %
Bédignon, Plantes et fleurs, rue des Hauts-Pavés	prix spéciaux
Bernard, Confections, dépôt de la Maison Esders, 157, rue de Rennes	5 %
J. Calvi, Musique, machines parlantes, 13, rue de Bel-Air	cond <sup>n</sup> spéc <sup>l</sup>
Charcuterie Bertineau, livraison à domicile, 2, rue de Rennes	5 %
Clinique Dentaire, 2, place du Commerce	prix spéciaux
F. Guillon, bouchons, articles de cave, 6, place du Bouffay	5 %
Hamon, Lécas Successeur, Coutellerie, rue de l'Echelle	5 et 10 %
Maneuille, réparations cycles, autos, La Morhonnière	5 % s/ cycl.
Marielle, mercerie, lingerie, bonneterie, 11, rue Saint-Léonard	10 %
Pedraglio, opticien, 12, rue de la Fosse	12 %
Pégé, bandagiste, 5, rue Contrescarpe	10 %
Poireau, modes, parapluies, ombrelles, 6, rue de la Paix	5 %
Talva-Couilland, caoutchouc, vêtements, voyage, 21, rue de la Paix	5 %
Séguin et C <sup>ie</sup> , boucherie, 34, qual Fosse aux Canettes	5 %
Séguin et C <sup>ie</sup> , boucherie, 7, rue de la Paix	5 %
Delajoussière, Maison Singarand, bonneterie, 2, place Royale	10 %
A Notre-Dame des Victoires, lingerie, bonneterie, place du Bon-Pasteur	5 %
Binot, tapissier à façon, 6, rue Sully	5 %
Bouvet, chaussures, galoches, sabots, 120, rue Général-Buat	5 %

**ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT**  
**FAVREAU & PAVAGEAU**  
TÉLÉPHONE 130.53  
4, Place du Martray - NANTES

**CLINIQUE DENTAIRE**  
2, PLACE DU COMMERCE - NANTES

CONSULTATIONS GRATUITES 8 h. à 11 h. tous les matins. 6 h. à 9 h. du soir, Mardi et Vendredi.

EXTRACTIONS insensibilisées 10 fr. APPAREIL vulcanite 30 fr.  
EXTRACTIONS non-insensibilisées 5 fr. DENTS OR 100 fr.

RÉPARATIONS A PARTIR DE 20 FRANCS  
Prix spéciaux pour appareils sans palais  
Facilités de paiements - On soigne les Assurés Sociaux

**ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES**  
**L. CHATELLIER, Père & Fils**  
7, rue Paré - NANTES  
Téléphone : 125.13

Conditions spéciales aux Familles des Syndicats qui font construire une habitation familiale.

**CREDIT NANTAIS**  
Société Anonyme, Capital 30 Millions

Siège Social : NANTES, 4, r. Voltaire  
Tél. 139.55 (4 lignes), 145.07 (1 ligne)  
R. C. 129 B

Succursales : Brest, Châteaubriant, Lorient, Morlaix, Quimper, Vannes

41 Agences et Bureaux en Bretagne  
T<sup>m</sup> opérat. de Banque et de Bourse

**TRELAZE**  
**DES PAROLES AUX ACTES !**

En tant que mineurs nous suivons, avec un vif intérêt, toute l'action qui peut apporter des modifications à la législation minière.

Bien souvent nous entendons les réclamations d'ouvriers qui ne peuvent toucher leur pension, parce que n'ayant que quatorze années de mine au lieu de quinze. Aux assurances sociales, disent-ils, on peut toucher après cinq ans de versement.

D'autres ouvriers se plaignent de ce que le temps de service militaire n'entre pas en compte, comme année de présence, pour le calcul de la retraite, alors que pour les fonctionnaires on en tient compte.

Ces plaintes sont fondées, aussi les mineurs pensionnés du vieux syndicat réformiste, dans un Congrès tenu à Lens, le 25 octobre 1931, ont émis un vœu protestant contre la façon dont est appliquée la loi de retraite des ouvriers mineurs, qui n'accorde que 1.500 fr. à l'ouvrier ayant quinze ans de versement, et 5.000 à celui qui a trente ans.

« Il semble, disent les réformistes, qu'on ait voulu, par ce procédé, retenir le mineur à la mine en pénalisant son départ s'il se produit avant trente années de travail.

Ils considèrent que la retraite du mineur est le fruit de ses versements, c'est-à-dire la privation d'une partie de son salaire, et pour conclure ils demandent que la pension soit d'autant de trentièmes de la pension totale qu'il y a d'années de versement pour les ouvriers ayant au moins quinze années de présence. » (Tribune 31-10-31).

Les réformistes socialistes sont donc pour la proportionnelle intégrale. C'est sans doute en s'inspirant de leurs arguments que le député Ramel a déposé un projet de loi demandant la retraite proportionnelle pour les mineurs, calculée pour autant de trentièmes de la pension totale que d'années de présence à la mine (date de dépôt du projet Déc. 1931).

Il ne fixe pas, sans doute, le nombre minimum d'années voulu pour profiter de la retraite, mais le principe est posé c'est déjà quelque chose.

Les socialistes du vieux syndicat qui ne peuvent admettre que l'ouvrier qui ne reste pas trente ans à la mine soit pénalisé, en ne touchant pas une retraite véritablement proportionnelle, devraient être contents. Pensez-vous ? dans Le Peuple du 29 décembre 1931, ils protestent contre le projet de Ramel, s'élève contre l'application de retraite proportionnelle, en disant que la différence de retraite par année de service est légitime.

Voilà donc les réformistes en contradiction avec eux-mêmes. Devant les ouvriers ils sont pour, mais un projet est déposé par un député qui n'est pas socialiste, alors on le combat, voilà leur façon de faire. Ils agissent ici comme avec le projet Appourchaux, pour faire entrer en ligne de compte, dans le calcul de la rente, les années de service militaire.

Devant les ouvriers ils déclarent : « C'est nous qui avons fait cela », mais les ouvriers ayant appris que les socialistes n'y sont pour rien, alors ils (les réformistes) combattent ce qu'ils prétendent avoir fait en disant que ça ne vaut rien. Ce qu'il y a de plus pénible là-dedans c'est que, devant la commission des Mines et à la Chambre, ils n'ont rien dit contre le projet.

Le plus drôle, dans l'attitude des socialistes réformistes, c'est que dans la Tribune du 9 août 1930, ils déclarent, que les socialistes ne peuvent présenter de projets parce que la majorité les repousse, et dans le Peuple du 29 décembre 1931, ils disent et se réjouissent, que Ramel a déposé, en faveur des mineurs, de multiples projets qui n'ont jamais été pris en considération.

Faut-il en conclure qu'ils ne font rien par eux-mêmes, et que toute leur action consiste à faire

**VOEUX A PRESENTER AU CONGRES**

Ouvriers. — Avancement tous les 3 ans ; suppression de la barrière au principalat ; augmentation du cadre des employés principaux dans la Casvalerie ; maintien du bordereau de salaire avec taux époux pour toutes les catégories, ou le salaire national ; que les demandes de spécialisation des manœuvres soient acceptées dans une plus large mesure dans divers Etablissements et après un essai, être nommé ouvrier ; organisation des services d'hygiène dans le travail ; rétablissement de la prime trimestrielle de travail ; l'élaboration d'un statut.

Expéditionnaires. — Accession dans le cadre des employés de bureau après 5 ans de présence et examen.

Employés, secrétaires et autres. — Titularisation après 3 ans pour les anciens combattants et 5 ans pour les autres.

Résidence. — Relèvement du taux suivant l'indice du coût de la vie dans la ville.

Assurances Sociales. — Application des A. S. à tous les fonctionnaires de l'Etat pour l'assurance maladie avec retenue de 1 % maximum.

Traitements et salaires. — Tant que le coût de la vie n'aura pas diminué effectivement, il ne soit pas touché aux traitements et salaires des travailleurs des Etablissements de la Guerre.

Retraites. — Retraite proportionnelle et facultative des anciens combattants à 55 ans d'âge.

Retenue de 6 %. — Remboursement de la retenue de 6 % immédiatement après le départ pour une raison quelconque.

Le camarade Subilleau sera chargé spécialement d'étudier ces vœux et de les appuyer au Congrès Fédéral.

Sur une proposition du Président, il est décidé de donner une petite somme à l'Union locale pour la Caisse de Chômage.

Les camarades ouvriers signalent deux faits concernant le congé de la Mi-Carême qui a été mal interprété dans certains services et un atelier où on a obligé des ouvriers à chômer pour permettre à certaine personne d'avoir congé. Une enquête sera faite sur les deux cas signalés.

Un Syndicat.

**CHOLET**  
**RESULTAT DES ELECTIONS DU 28 FEVRIER**

Syndicat des Dames Employées du Commerce et de l'Industrie :

Présidente : M<sup>lle</sup> Simone Naud ; vice-présidente : M<sup>lle</sup> Yvonne Poupin ; secrétaire : Léontine Morin ; vice-secrétaire : Germaine Bodet ; trésorière : M<sup>lle</sup> Léontine Morin ; vice-trésorière : M<sup>lle</sup> Germaine Chauveau.

Conseillères : M<sup>me</sup> Coutant, M<sup>lles</sup> Juliette Merlet, Louise Jouet, Andrée Albert.

Syndicat des Ouvrières des Industries Textiles :

Présidente : M<sup>lle</sup> Rose Cailleau ; vice-présidente : M<sup>lle</sup> Marguerite Giscard ; secrétaire : M<sup>lle</sup> Marie Bodet ; vice-secrétaire : M<sup>lle</sup> Girardeau ; trésorière : M<sup>lle</sup> Madeleine Retailleau ; vice-trésorière : M<sup>lle</sup> Claudine Coutant.

Conseillères : M<sup>lles</sup> Marie Menanteau, Marie Chapin, Maria Pasqueau, Marie Merlet, Marie-Joséphine Chauveau, Yvonne Méchin, Marie Gaucher, Thérèse Pelletier.

Syndicat des Ouvrières de l'Habillement :

Présidente : M<sup>lle</sup> V. Tisseau ; vice-présidente : Marguerite Roy ; secrétaire : M<sup>lle</sup> Jul. Coussau ; vice-secrétaire : M<sup>lle</sup> Léontine Cossec ; trésorière : M<sup>lle</sup> J. Morisset ; vice-trésorière : M<sup>lle</sup> Marie Cailion.

Conseillères : M<sup>me</sup> Bastard, M<sup>lle</sup> Constance Coussau.

C'est avec beaucoup de regrets que le Conseil Syndical s'est vu dans l'obligation d'accepter la démission de M<sup>lle</sup> Marie Chauveau, membre actif du Conseil depuis la fondation du syndicat des Employées depuis sept ans. Nous ne pouvons que nous incliner devant les raisons qui l'obligent.

Qu'elle veuille bien nous permettre de lui adresser toute notre gratitude pour son inlassable dévouement dont elle a toujours fait preuve.

Nous saluons cependant avec joie nos nouveaux bureaux. Nos sincères et affectueuses félicitations aux nouvelles Présidentes : M<sup>lles</sup> Rose Cailleau, du Syndicat du Textile et Simone Naud, du syndicat des Employées, sans oublier notre doyenne M<sup>lle</sup> Tisseau, du syndicat de l'Habillement.

Le Conseil, au nom de toutes les syndiquées, les assure de son entière confiance et de toutes ses sympathies. Il compte sur elles et sur leurs dévouées collaboratrices pour continuer de travailler à la bonne marche de nos syndicats et souhaite qu'elles voient le nombre de leurs membres se multiplier ainsi que leurs œuvres annexes.

**NOS CERCLES D'ETUDES**

Les Cercles d'Etudes, repris depuis janvier ont lieu chaque semaine, le mercredi, de 8 heures à 9 heures. Dirigés par M. l'abbé Rouillard, professeur, ils sont pour les élèves qui les suivent régulièrement un moyen de formation morale et sociale de la plus haute de philosophie à l'Institution Ste-

**HAUTE IMPORTANCE.**

Si les questions sérieuses nous intéressent ou si nous désirons étendre nos connaissances intellectuelles n'hésitons pas à venir aux Cercles d'Etudes, nous y trouverons la meilleure méthode pour devenir une valeur morale en même temps qu'une valeur sociale. Dans les échanges de vues et les questions traitées, nous trouverons toujours matière à approfondir une réflexion ou une objection entendues auxquelles nous n'avions porté aucune attention et qui cependant pouvaient avoir une assez grande répercussion.

**FETE SYNDICALE ANNUELLE**

Notre fête annuelle, à moins d'imprévu, a été fixée au dimanche 17 avril. Dès maintenant songeons au lot que nous avons l'habitude d'offrir pour la tombola. Les dons de toutes sortes sont acceptés mais nous vous engageons à confectionner vous-même votre lot. La crise économique que nous subissons actuellement, malgré qu'elle n'atteint pas trop notre région, nous laisse un peu de temps libre, profitions-en pour doter notre tombola de beaux ouvrages de lingerie, lainages ou autre que toute femme qui a du goût à la secret de faire surgir de ses doigts de fée. Il faut monter que nous sommes des travailleuses et que nous savons faire des

**PLATRIERIE - DECORATION**  
**STAFF - FUMISTERIE**  
**ANCELIN**  
Entrepreneur  
31, rue de Bel-Air - NANTES  
Téléphone : 117.49

**ENTREPRISE DE CHARPENTES**  
**P. OHEIX**  
Avenue du Grand-Clos - NANTES  
(Boulevard Lelasseur)  
Chantier : Rue de la Gourmette

**TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)**  
**RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL**  
**Maison ARROUET**  
2, RUE BON-SECOURS - NANTES

**LITERIE**  
Réfection - Plumes - Duvets

Maison de confiance vendant bon marché Remise de 5 % aux Syndicats

On reçoit les Bons de l'Union Economique

**LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT**

AUX 2 EXTRÉMITÉS

**LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT**

AUX 2 EXTRÉMITÉS

**ENTREPRISE GENERALE**  
**Peinture - Vitrerie**  
**Papiers peints**  
**Glaces et Miroiterie**  
**Tentures**  
Installations complètes pour tous genres de Commerces  
**P. AFFILE**  
21, rue St-Léonard - NANTES  
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

petits chefs-d'œuvre.

Afin de ne pas trop prolonger nos séances récréatives le Conseil Syndical a décidé que le tirage de la tombola se ferait le dimanche qui suivra notre fête, dans notre salle, 29, rue des Vieux-Greniers. Les lots y seront exposés et tout le monde sera invité à venir les admirer et à assister au tirage.

**CONCOURS DE STENO-DACTYLO**

Au concours d'Angers du 22 novembre dernier, nous relevons les noms de Radegonde Guittion et Germaine Tissau, toutes deux reçues à l'examen de dactylographie préparatoire (200 mots en 15 minutes).

Nos félicitations et nos compliments aux lauréates et à leur professeur.

**ASSEMBLEE GENERALE**

Le Syndicat des ardoisiers, réuni en assemblée générale ordinaire, le samedi 12 mars, à son siège social, 112, rue Jean-Jaures, Trélazé, à l'unanimité des membres présents, a décidé l'augmentation des cotisations, 4 fr. par mois au lieu de 2 fr. et cela à dater du mois d'Avril 1932.

Une caisse de secours immédiats, pour les membres de l'organisation est créée, afin d'aider en cas de maladie, blessure prolongée ou chômage, nos syndiqués ; un règlement intérieur en fera connaître le fonctionnement.

Les assemblées générales ordinaires auront lieu tous les trimestres, en Mars, Juin, Septembre et Décembre (pour le jour et l'heure se conformer aux circulaires de chantier).

Le Cercle d'Etudes aura lieu pendant la période d'été, le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, à 8 heures du soir, au siège.

LESCIELOUR.

**CHAUSSURES BON-SECOURS**  
**A. MOTTAIS**  
6, rue Bon-Secours - NANTES

Chaussures en tous genres  
**LUXE - TRAVAIL - FATIGUE**  
Maison se recommandant par la qualité de ses articles

5 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

**RESSEMELAGE**  
**L. TROUVÉ**

Répare les Chaussures de suite

2, rue Guépin 11, rue de la Marne  
NANTES

**HABILLEZ-VOUS AU MIEUX ET AU MEILLEUR MARCHÉ**  
**Paris-Vêtements**

20, Bd de la Liberté NANTES  
22, rue du Marchix  
33, rue Henri-Gautier, St-NAZAIRE

**GRAND CHOIX DE COMPLETS**  
Sports et Ville

à des prix inconnus à ce jour

Spécialité de Vêtements de Travail  
Chémisierie - Bonneterie - Casquettes  
Imperméables cuir, etc.

**APERÇU DE QUELQUES PRIX :**  
Chemises tennis, kaki, grises et bleues ..... 12 »  
Pantalons à rayures, 16, 18, 25 et ..... 29 »  
Casquettes, depuis ..... 8 »  
Bleus de travail, depuis ..... 15 »  
Complets coutils, solide d'été ..... 65 »  
Complets Sport ..... 75 »  
Etc., etc...

**PLATRIERIE - DECORATION**  
**STAFF - FUMISTERIE**  
**ANCELIN**  
Entrepreneur  
31, rue de Bel-Air - NANTES  
Téléphone : 117.49

**ENTREPRISE DE CHARPENTES**  
**P. OHEIX**  
Avenue du Grand-Clos - NANTES  
(Boulevard Lelasseur)  
Chantier : Rue de la Gourmette

**TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)**  
**RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL**  
**Maison ARROUET**  
2, RUE BON-SECOURS - NANTES

**LITERIE**  
Réfection - Plumes - Duvets

Maison de confiance vendant bon marché Remise de 5 % aux Syndicats

On reçoit les Bons de l'Union Economique

**LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT**

AUX 2 EXTRÉMITÉS

**ENTREPRISE GENERALE**  
**Peinture - Vitrerie**  
**Papiers peints**  
**Glaces et Miroiterie**  
**Tentures**  
Installations complètes pour tous genres de Commerces  
**P. AFFILE**  
21, rue St-Léonard - NANTES  
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

petits chefs-d'œuvre.

Afin de ne pas trop prolonger nos séances récréatives le Conseil Syndical a décidé que le tirage de la tombola se ferait le dimanche qui suivra notre fête, dans notre salle, 29, rue des Vieux-Greniers. Les lots y seront exposés et tout le monde sera invité à venir les admirer et à assister au tirage.

**CONCOURS DE STENO-DACTYLO**

Au concours d'Angers du 22 novembre dernier, nous relevons les noms de Radegonde Guittion et Germaine Tissau, toutes deux reçues à l'examen de dactylographie préparatoire (200 mots en 15 minutes).

Nos félicitations et nos compliments aux lauréates et à leur professeur.

**TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)**  
**RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL**  
**Maison ARROUET**  
2, RUE BON-SECOURS - NANTES

**LITERIE**  
Réfection - Plumes - Duvets

Maison de confiance vendant bon marché Remise de 5 % aux Syndicats

On reçoit les Bons de l'Union Economique

**LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT**

AUX 2 EXTRÉMITÉS

**LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT**

AUX 2 EXTRÉMITÉS

**ENTREPRISE GENERALE**  
**Peinture - Vitrerie**  
**Papiers peints**  
**Glaces et Miroiterie**  
**Tentures**  
Installations complètes pour tous genres de Commerces  
**P. AFFILE**  
21, rue St-Léonard - NANTES  
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

petits chefs-d'œuvre.

Afin de ne pas trop prolonger nos séances récréatives le Conseil Syndical a décidé que le tirage de la tombola se ferait le dimanche qui suivra notre fête, dans notre salle, 29, rue des Vieux-Greniers. Les lots y seront exposés et tout le monde sera invité à venir les admirer et à assister au tirage.

**CONCOURS DE STENO-DACTYLO**

Au concours d'Angers du 22 novembre dernier, nous relevons les noms de Radegonde Guittion et Germaine Tissau, toutes deux reçues à l'examen de dactylographie préparatoire (200 mots en 15 minutes).

Nos félicitations et nos compliments aux lauréates et à leur professeur.

VISITEZ A NANTES LES GRANDS MAGASINS **DECRÉ** LES PLUS IMPORTANTS ET LE MEILLEUR MARCHÉ